



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

5 - Administration générale

**Vente des appartements de l'Amicale
Vente d'un appartement à MENTON (06)**

Rapport n° CP/2014/639

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités financières de la vente d'un appartement mis précédemment à la disposition de l'Amicale du Personnel situé à MENTON.

Par délibération du 6 janvier 2014, votre assemblée avait approuvé la vente de l'appartement situé à LA CLUSAZ. Pour celui de MEGEVE et celui du 2^e étage de MENTON, elle en a approuvé la vente par délibération du 1^{er} septembre 2014. Tout comme pour ces deux derniers appartements, il avait été décidé de relancer le processus de vente sur le marché privé via un cahier des charges d'appel à candidature ou de désigner un prestataire externe, pour le dernier appartement à vendre à MENTON, au 5^e étage du Winter Palace.

Ainsi, un marché public donnant mandat de vente à deux agences locales a été notifié.

A ce jour, une proposition a été apportée par une des agences :

- pour l'appartement du 5e étage de MENTON, l'offre a été faite par M. Guiseppe IDA, demeurant à COSENZA (Italie) et M. Harm Willem DALING, demeurant à WIESBADEN (Allemagne) chacun pour moitié, pour un prix de 318 000 €, conforme à nos attentes et sans clause de financement.

Les frais d'agences seront payés par le Département au titre du marché à hauteur de 18 000 €.

Les frais d'enregistrement et de notaire en sus restent à la charge des acquéreurs.

Le notaire conseil du Département est Maître Claude RINGEISEN, les acquéreurs restent libres de choisir leur propre notaire.

Le prix de vente net est supérieur à l'estimation de 275 000 € de France Domaine.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

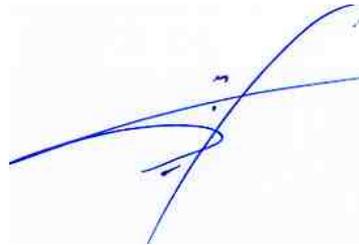
- approuve la vente de l'appartement du 5e étage de MENTON composé de 2 pièces, cuisine, salle de bain, formant le lot 206, une cave (lot 41) et un garage (lot 239) cadastré sous section BI n° 337 au profit de M. Guiseppe IDA et M. Harm Willem DALING au prix de 318 000 €, trois cent dix huit mille euros ;

- dit que l'acte sera passé en la forme notariée.

Elle désigne, par ailleurs, Monsieur Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette vente.

Strasbourg, le 22/09/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL